



## COLLECTIF TECHNIQUE NATIONAL TRACTION

# GREVE DU 6 NOVEMBRE 2008 :

## DIRECTION ET GOUVERNEMENT AU PIED DU MUR !

**Avec plus de 55% d'agents de conduite en grève à 11h30 ce matin, à l'appel de la CGT et SUD Rail (20 points de plus que la grève de juin 2008), mais également des GM, des CTT, la Direction et le gouvernement ne peuvent plus rester sourds.**

Les cheminots de la Traction, avec la CGT, ont montré leur détermination et exigent :

- **L'arrêt de la déréglementation du travail ;**
- **L'ouverture d'une véritable négociation sur l'organisation de la production.**

Ces deux points sont indissociables pour regagner rapidement un développement de l'activité fret, une amélioration du service public voyageurs dans le cadre du respect de la réglementation et de l'amélioration des conditions sociales des agents.

Quant au Gouvernement, il doit prendre ses responsabilités et comme nous l'exigeons, refuser le dumping social qui fragiliserait la sécurité des circulations.

De même, à quelques jours du changement de service, la Direction ne peut plus esquiver la négociation sur les charges de travail, les accords locaux.

Ils doivent entendre que les cheminots agiront, s'il le faut de nouveau encore plus nombreux, plus fort, pour défendre le service public, leur réglementation, leur statut et leur métier. La CGT renouvelle ses propositions pour un retour vers une politique de volume.

Pour ce faire, il doit s'instaurer un véritable dialogue social qui tourne le dos aux coups tordus actuels de la Direction, dont l'objectif est de diviser les fédérations syndicales et d'affaiblir la capacité de mobilisation des cheminots.

**Le projet de texte proposé à la Commission Nationale Mixte du Statut du 12 novembre n'est autre que celui présenté en table ronde (en pire) le 23 mai 2008 dont certaines OS se targuaient d'avoir obtenu des garanties.**

En effet, les modifications envisagées de l'article 49 permettraient de porter des dérogations à tous les articles qui encadrent le calcul de la durée du travail et ce, systématiquement. Ainsi, la Direction va encore plus loin que la Convention Collective des entreprises ferroviaires du privé : le dumping social à l'infini en externe et en interne.

Le « personnel concerné » ne veut pas dire volontaire mais agent fret donc ce dumping s'effectuera y compris entre roulements d'une même UP.

**LES MODIFICATIONS PROPOSEES AU DECRET DE 99 REMETTRAIENT EN CAUSE L'ACCORD 35 H ET PERMETTRAIENT, PAR UN SIMPLE JEU D'ECRITURE, DE L'APPLIQUER A L'ACTIVITE « VOYAGEURS » DES 2009 :**

- Le temps de conduite : porté à 9h de jour comme de nuit (aujourd'hui maxi 8h avec règle 2/5/7 pour la nuit et maxi 6h) ;
- L'amplitude d'une journée de travail passe de 11h maxi (avec coupure obligatoire) à 12h voire plus (une mission commencée est une mission terminée) même de nuit (aujourd'hui 8h) ;
- Le nombre de repos périodiques 126 aujourd'hui peut être réduit à 96 ;
- Les repos doubles passent de 52 à 48 ;
- Minuit/minuit voire 1h/23h encadrant les repos au lieu du 19h/6h,
- Les RM rémunérés + flexibilité accrue (du trimestre on passe au semestre)
- Les repos SA/DI passent de 22 à 16 et peuvent être remplacés par DI/LU, il est possible qu'il n'y ait aucun SA/DI
- **Personnel sédentaire (CRML)**, les seules limites valables du titre 2 sautent toutes : les coupures, le travail sur la résidence d'emploi ou encore l'enchaînement des JS avec 4 heures maxi de différence.

**Ce texte inclus y compris une notion de la directive Bolkestein** : une filiale de la SNCF qui a son siège en dehors du territoire national peut faire travailler des cheminots sur le territoire national hors RH0077.

Toutes ces modifications sont néfastes pour la santé (les préconisations médicales sont complètement occultées), les agents vont être complètement désocialisés moins de WE, travail plus long, isolement, nuit donc repos de jour... La sécurité n'est plus prise en compte dans les conditions d'utilisation des ADC. La sécurité des circulations est gravement atteinte.

### **Est-ce cela que voulaient vraiment les volontaires ?**

Aussi, la très forte mobilisation du 6 novembre et ce malgré toutes les manœuvres tant de la Direction que de certaines OS, doit trouver des suites, à commencer par une présence massive à la **MANIFESTATION DU 13 NOVEMBRE A PARIS (13H30 PLACE DE LA BASTILLE)**.

Au vu du rapport de force exprimé, la Direction et le gouvernement doivent en tirer tous les enseignements : en reportant la CNM du 12 novembre et en répondant aux revendications des agents de la traction par l'ouverture de véritables négociations.

**A défaut, la CGT, avec les cheminots, prendrait toutes les dispositions pour construire un mouvement plus large et le plus unitaire possible.**

**LA BALLE EST DANS LE CAMP DE LA DIRECTION,  
IL NE FAUT PAS QU'ELLE TARDE A PRENDRE SES RESPONSABILITES,  
NOUS, NOUS SOMMES PRETS A PRENDRE LES NOTRES.**

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Etablissement : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex

Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : [www.cgtcheminot.fr](http://www.cgtcheminot.fr)